

Boucle par Orveau depuis Bouville



Randonnée n°4823300

Cette randonnée, sans réelles difficultés, se déroule essentiellement en sous-bois, très appréciable en été.

Durée :	3h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.21km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	111m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	111m	Commune :	Bouville (91880)
Point haut :	143m		
Point bas :	67m		

Description

Départ du parking de la base de loisirs de Bouville

(D/A) Rejoindre la piste cyclable et se diriger vers le Nord-Est, traverser la D145, **avec prudence**, et emprunter la petite route direction Orveau.

(1) À l'angle du grillage, emprunter le sentier le plus à droite.

(2) Quand vous apercevrez la route côté droit, bifurquer à gauche à 90° et continuer sur le sentier principal jusqu'à une clairière près d'un parking.

(3) Arrivé à la clairière, sur la droite, prendre le chemin deux fois à gauche. À la fin du chemin, tourner à gauche et rester sur ce sentier jusqu'au croisement avec un large chemin.

(4) Continuer à droite sur un large chemin balisé en Jaune. À la sortie du bois, passer une barrière métallique et continuer sur la gauche en bordure de champ. Après 300 m environ, bifurquer à gauche et traverser, **avec prudence**, la Route de Nonserve et continuer de suivre le balisage Jaune jusqu'à la Route du Mesnil Racoin.

(5) Traverser la route, **avec prudence**, emprunter le deuxième chemin à gauche et continuer en bordure de champs.

(6) Après un large virage à droite prendre le 1^{er} chemin à gauche jusqu'à un croisement de quatre chemins.

(7) Prendre à droite le Chemin de Papillon, traverser la D837, **avec prudence**, continuer en face Rue de Papillon, emprunter la Rue de Puisselet et tourner à gauche Chemin de Tirlorée.

(8) Passer derrière l'ancienne gare de Bouville, traverser la D837, **avec prudence**, emprunter la ruelle en face puis tourner à gauche Rue de Villiers. Faire 10 m et passer par l'étroit sentier situé à droite du réverbère, tourner à droite jusqu'à la Rue de la Mairie.

(9) Passer à gauche de l'aire de jeux et continuer tout droit en suivant le balisage Bleu.

(10) Laisser le parcours Bleu à gauche, traverser la D145, **avec prudence**, et rejoindre le parking (D/A) par la piste cyclable.

Points de passages

D/A Parking base de loisirs - Étang de Bouville

N 48.440478° / E 2.29409° - alt. 67m - km 0

1 Début du sentier

N 48.444264° / E 2.298424° - alt. 73m - km 0.58

2 Bifurcation - Église Notre-Dame de Bon Secours (Orveau)

N 48.445818° / E 2.297316° - alt. 90m - km 0.78

3 Clairière

N 48.448534° / E 2.286483° - alt. 137m - km 1.96

4 Jonction large sentier

N 48.441424° / E 2.284428° - alt. 97m - km 3.29

5 Fin du balisage Jaune

N 48.437008° / E 2.257574° - alt. 136m - km 5.5

6 Début de descente

N 48.434851° / E 2.252757° - alt. 143m - km 6.01

7 Croisement de quatre chemins

N 48.434089° / E 2.261597° - alt. 91m - km 6.71

8 Ancienne Gare de Bouville - Ancienne gare de Bouville

N 48.430721° / E 2.271435° - alt. 72m - km 7.91

9 Aire de jeux

N 48.431874° / E 2.276472° - alt. 71m - km 8.52

10 Piste cyclable

N 48.436188° / E 2.288333° - alt. 70m - km 9.56

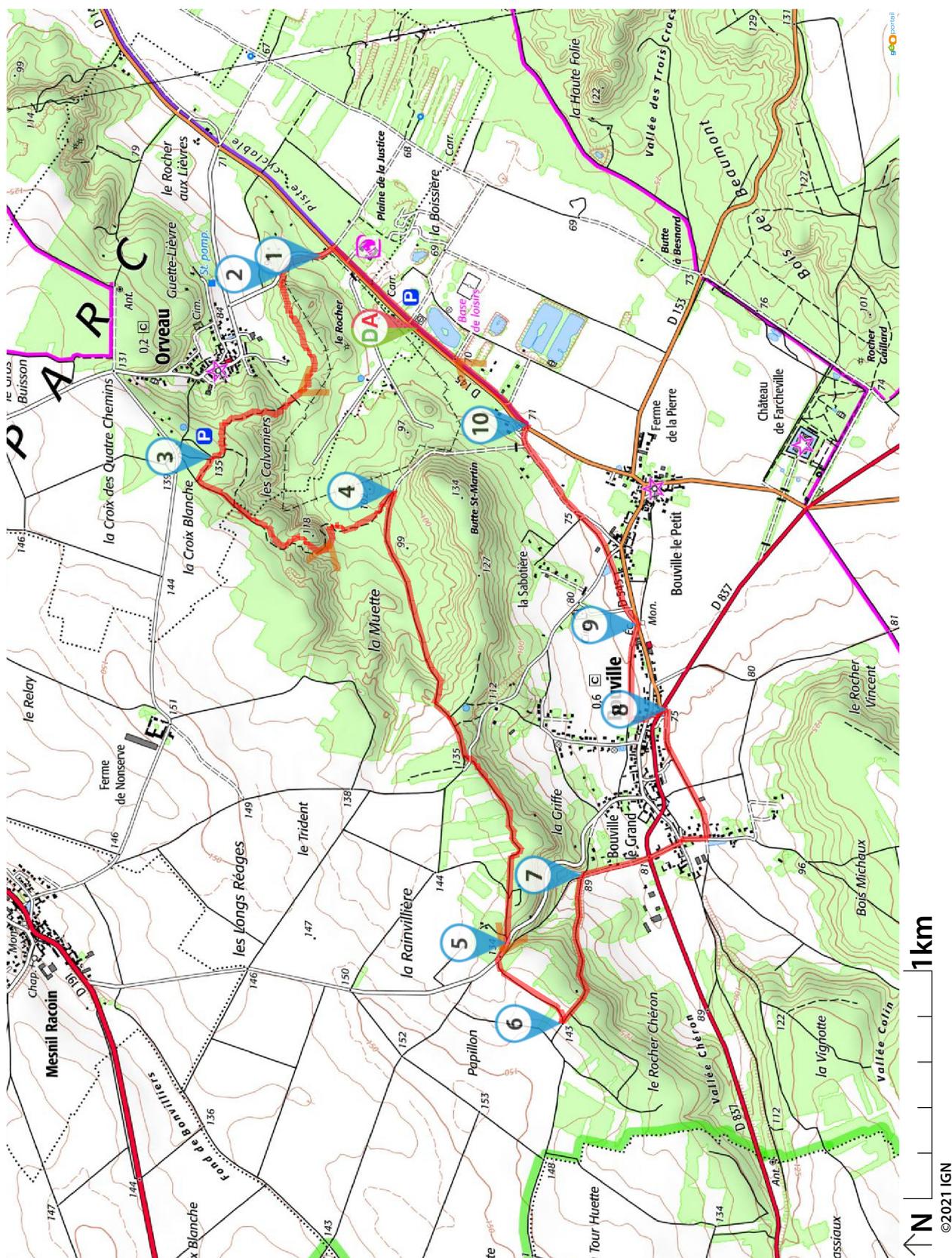
D/A Parking base de loisirs - Étang de Bouville

N 48.440522° / E 2.294164° - alt. 67m - km 10.21

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-par-orveau-depuis-bouville/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.